

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**

DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-Garnier.

QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, SUITE À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2013 EST MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ À MON BUREAU.

QU'IL SERA PROCÉDÉ À L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS.

QUE CES TAXES SERONT PAYABLES DANS LES TRENTE JOURS DE LA MISE À LA POSTE DE LA DEMANDE DE PAIEMENT.

DONNÉ À SAINT-CHARLES-GARNIER, CE 31 JANVIER 2013.

.....
Josette Bouillon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josette Bouillon, en ma qualité de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal, entre 9 heures et 17 heures, le 31 janvier 2013.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 31^e JOUR DE MOIS DE JANVIER 2013.

.....
Directrice générale et secrétaire-trésorière